

prie, cependant, de prendre l'initiative qui s'impose à cet égard.

J'aimerais rappeler au ministre que trois questions distinctes ont été posées à ce sujet à l'appel de l'ordre du jour lundi de la semaine dernière. Le député de Malpègue a demandé au ministre de la Défense nationale si l'on prendrait bientôt des mesures pour aligner les pensions des militaires retraités sur le barème actuel des soldes. Le ministre de la Défense nationale a répondu qu'il espérait qu'on puisse faire quelque chose à cet égard au printemps. Sachant que les pensions des militaires retraités, des membres retraités de la Gendarmerie royale du Canada et des fonctionnaires retraités vont de pair, en général, j'ai poursuivi le sujet en posant des questions complémentaires aux deux autres ministres, soit au ministre des Finances et au solliciteur général. Le ministre des Finances m'a assuré, comme on l'a fait si souvent, que la question est continuellement à l'étude. Le solliciteur général a dit qu'il tiendrait la question pour préavis, afin de pouvoir y répondre de façon exacte. Je n'en veux pas à ces deux ministres de n'avoir pas fait de déclaration précise le lundi 25 novembre, vu la façon dont les questions se succédaient.

● (4.00 p.m.)

J'interviens toutefois aujourd'hui pour exhorter le ministre des Finances qui reconnaît comme moi que ces trois éléments se tiennent, à accélérer les mesures visant à majorer de façon générale les pensions des fonctionnaires fédéraux retraités, celles des militaires retraités ainsi que celles du personnel de la GRC retraité.

Il y a peu de temps, soit le lundi 18 novembre, lors de l'étude d'un autre groupe de crédits, j'ai approfondi cette question. Je m'en abstiendrai aujourd'hui, mais j'ose croire que ceux dont la fonction consiste à donner suite à ces questions, ont jeté un coup d'œil sur les observations que j'ai alors formulées. J'irais même jusqu'à souhaiter qu'on les a signalées au ministre des Finances. D'autre part, celui-ci sait que les divers ministères, les députés et le comité spécial qui s'est occupé de cette question en 1967, ont fait de nombreuses études sur ce sujet, et il sait aussi quels espoirs ont fait naître toutes ces études, surtout la recommandation unanime du comité mixte qui a présenté son rapport au Parlement le 8 mai 1967. J'ai consigné au hansard le lundi 18 novembre, les modalités de cette recommandation qui comprennent

une disposition spéciale visant à accroître sans tarder les pensions de ces trois groupes de fonctionnaires fédéraux retraités.

Le ministre des Finances sait aussi, comme je le mentionnais le lundi 18 novembre, ce qu'il m'a dit au mois de mai quant à la date à laquelle il s'attendait que la mesure soit présentée à la Chambre et ensuite adoptée. Je soupçonne qu'il est aussi au courant de ce que m'a dit l'ancien premier ministre au sujet des mesures qu'on prendrait pour donner suite au rapport. Cette date est depuis longtemps dépassée et nous avons soulevé la question à maintes reprises depuis. Je sais que le ministre des Finances nous dira qu'à son avis, quelque chose devrait être fait mais que, dans les circonstances actuelles, il est impossible de le faire. Je lui dis que, par souci de la réputation du Parlement, toute la question du fonctionnement des comités parlementaires, de leur valeur, et du devoir du gouvernement d'être un employeur modèle, exige qu'on agisse sans délai.

Pour justifier l'inaction à cet égard, on allègue parfois qu'il s'agit d'une question touchant tous les retraités, et non pas seulement les anciens fonctionnaires. De fait, c'est l'attitude adoptée dans les lettres adressées aux fonctionnaires retraités par le bureau du premier ministre et les autres bureaux: on explique que la question doit être envisagée non pas en fonction de ces groupes seulement, mais en fonction de tous les retraités. Je suis tout à fait d'accord. Non seulement suis-je d'accord, mais c'est une chose que j'affirme depuis très longtemps. J'estime cependant que le gouvernement fédéral a un devoir particulier envers ses propres employés, comme il a aussi le devoir de prendre l'initiative dans ce domaine.

Il est rare que j'aie envie d'envoyer au ministre des Finances un numéro du *Financial Post*, mais j'en ai un ici sur lequel j'ai écrit le nom de M. Benson. J'y ai apposé ma signature et j'ai l'intention de lui envoyer ce numéro. L'autre jour, alors qu'un de mes collègues posait une question au sujet d'une politique financière, le ministre des Finances s'est dit étonné de voir le NPD faire alliance avec les banques à charte. Il sera étonné maintenant, je suppose, de me voir faire alliance avec le *Financial Post*. Bien sûr, c'est l'inverse, c'est le *Financial Post* qui est de mon avis. Un moment seulement pour dire ...

● **L'hon. M. Stanfield:** Il est temps que quelqu'un le fasse.